

# CONTRE LA POLITIQUE SCOLAIRE DU GOUVERNEMENT HOLLANDE-AYRAULT-PEILLON

## ABROGATION DU DÉCRET SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

### RETRAIT DE LA LOI D'ORIENTATION PEILLON ET DU PROJET DE LOI DE DÉCENTRALISATION

**S**ur tous les terrains, le gouvernement Hollande-Ayrault mène une politique qui se situe dans la continuité de celle de Sarkozy et l'UMP. Dernier exemple de sa soumission totale aux exigences du MEDEF: le projet de réforme du marché du travail qui autorise le patronat à déroger au code du travail et à fixer ses propres règles dans chaque entreprise. **Il en va de même dans l'enseignement.** Sous couvert des rythmes scolaires, le gouvernement est en passe d'augmenter la charge de travail des personnels du premier degré; ce décret marque aussi l'entrée des pouvoirs locaux dans l'école. C'est la première application concrète de la loi d'orientation, clé de voûte de la «refondation» du gouvernement. Adoptée en première lecture le 19 mars à l'assemblée, elle concentre par son contenu, par les décrets qui viendront la compléter, des attaques sans précédent contre l'enseignement public!



[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)

**Réformes Peillon: projet éducatif territorial, école du socle, destruction de l'enseignement professionnel public et casse des statuts de nouveau sur les rails**

#### **Où est le changement ?**

Toutes les mesures votées depuis la loi Fillon en 2005 sont confirmées! Le socle commun de compétences, dont une version «renouvelée» sera fixée par décret, est érigé en «principe organisateur de l'enseignement obligatoire». Le lycée est aussi concerné! «Vous avez fait la réforme du lycée (...), répondait Peillon récemment à un député UMP. Vous n'avez fait aucune économie sur le lycée. Ce sera aussi à nous de tracer la voie sur ce chemin.»

**Le cadre de la «mastérisation» est conservé.** Loin d'être le rétablissement de la formation dont se prévaut le gouvernement, les nouvelles ESPÉ s'intègrent à l'objectif de redéfinition des missions des enseignants: professionnalisation accrue, marginalisation des disciplines et référence à peine masquée à un métier unique de la maternelle au lycée.

Le gouvernement annonce 60 000 créations de postes, puis 43 450 recrutements en 2013, de «gros chiffres» pour impressionner. Mais en réalité, il est inscrit exactement 8 281 créations de postes nets au budget 2013! Une chose est sûre, on est très loin des 80 000 postes supprimés par

Sarkozy et les conditions de la rentrée 2013 seront toujours aussi difficiles.

#### **Remise en cause du cadre national de l'enseignement public**

Tous les projets du gouvernement convergent vers un objectif: en finir avec le caractère national de l'école. C'est le cas du décret sur les rythmes scolaires: l'aide personnalisée contestée par les profs est maintenue, mais pourra être remplacée par «une activité prévue par le projet d'école», en lien avec le «projet éducatif territorial» (PET). Ainsi, les enseignants pourraient être placés sous la tutelle des mairies sur une partie de leur service.

**La loi d'orientation entend également associer les collectivités locales à l'Etat et aux établissements par des contrats d'objectifs tripartites** et renforcer leur présence dans les CA.

#### **Des attaques contre le statut**

**Des attaques sont engagées** en ce qui concerne les professeurs des écoles ainsi que pour les PLP et les Copsy qui sont visés par la loi d'orientation et l'acte 3 de décentralisation. Les enseignants des disciplines artistiques, verront se construire des «parcours» avec des intervenants extérieurs et en lien avec le projet éducatif territorial.

Encore pire, la carte des formations professionnelles initiales (du CAP au BTS) sera décidée par la région, après consultation des

«branches professionnelles» (article 18), c'est-à-dire le patronat et les syndicats de salariés. En outre, ces cartes seront finalisées conformément «aux décisions d'ouverture et de fermeture de formations par l'apprentissages qu'elle aura prises». **Il s'agit de la mise à mort de l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire. Par ce transfert de la carte de formation aux régions, c'est la menace d'un transfert des personnels éducatifs et pédagogiques des lycées pro qui se dessine.**

**L'orientation sera elle aussi transférée aux régions.** Un enseignement faisant intervenir différents «partenaires» sera même institué dans cette direction dès la sixième (article 32A).

**La loi d'orientation met clairement à l'ordre du jour l'école du socle.** Alors que la référence aux disciplines est quasi effacée, le collège est envisagé «dans la continuité de l'école primaire et dans le cadre de l'acquisition progressive du socle commun de connaissances, de compétences et de culture». **Un conseil commun école-collège sera créé** avec possibilité que «certains enseignements ou projets pédagogiques soient communs à des élèves du collège et des écoles». Des réunions à n'en plus finir, des partages de services réciproques (un nouveau type de complément de service en fait) puis sans nul doute une définition locale des services sont à craindre avec les décrets d'application.

**Enfin, il est recommandé en annexe que les collèges (comme les lycées) puissent avoir une autonomie plus importante en matière de dotations horaires.** Quel avenir pour les horaires nationaux dans le cadre de progressions «régulières» (et non plus annuelles)?

## **Pour une politique de résistance aux réformes Peillon**

**Les réformes Peillon traduisent la volonté du gouvernement de procéder à d'importantes économies et d'adapter les formations professionnelles aux besoins immédiats du patronat.** Le prochain chantier concerne le statut des enseignants tandis qu'une refonte du calendrier scolaire est également annoncée. Aucun acquis n'est à l'abri.

Depuis la grève historique du 12 février, il semblerait que le gouvernement soit en passe de reprendre la main et de réaliser ses premiers objectifs. On ne peut que constater que la direction de la FSU et de ses principaux syndicats (SNUipp et SNES notamment), qui font mine de trouver des «avancées» dans la politique scolaire du gouvernement, se sont refusés à revendiquer l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et le retrait de la loi d'orientation. Ce qui a conduit à des obstacles dans la mobilisation et à un dispositif de division: grève le 25 mars à Paris, le 28 mars nationalement à l'appel de la CGT, CNT, FO et SUD mais sans la FSU, manifestation nationale de la FSU le samedi 6 Avril pour de «bonnes réformes».

Pour obtenir le retrait de la loi Peillon, ouvrir la voie à la satisfaction des revendications des enseignant-e-s (créations des postes nécessaires, diminutions des effectifs par classe, RASED, augmentation des salaires, abrogation des mesures sarkozystes...) et changer enfin l'école, il faut mettre en œuvre une politique unitaire d'opposition sans concession à cette réforme dangereuse, agir dans nos syndicats pour que leurs directions rompent avec le gouvernement et se situent en opposition à sa politique. Le NPA est aux côtés des enseignants, à commencer par ceux

du primaire qui luttent pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, pour préparer les mobilisations et les grèves contre la politique scolaire du gouvernement Hollande/Ayrault qui se déploie suivant la même logique de la maternelle à l'université.

**Au-delà, c'est toute une politique qu'il faut combattre, celle d'un gouvernement Hollande-Ayrault. Pour le NPA, on ne peut défendre les intérêts des travailleurs, de la jeunesse, de la grande masse de la population en soutenant, même du bout des lèvres, un tel gouvernement. Comment comprendre dès lors, la décision des députés du Front de Gauche de ne pas voter contre la loi d'orientation Peillon à l'assemblée?**

**Pour le NPA, alors que de nouveaux coups d'une violence inédite sont programmés (baisse de dépenses, réforme des retraites, de la sécu) en lien avec l'aggravation de la crise capitaliste, il faut une opposition de gauche, radicale et unitaire, alimentant la résistance à la politique gouvernementale. Au-delà, nous avons besoin d'un gouvernement enfin à nous, un gouvernement des travailleurs eux-mêmes menant une politique de rupture avec l'austérité et le capitalisme: annulation de la Dette et nationalisation du système bancaire, réorganisation de la production en fonction des besoins sociaux et environnementaux.**